



LE REFUGE DU CHESNAY

Association de Protection Animale, loi 1901 déclarée J.O. du 20 juillet 1994

01 39 54 59 55

43 avenue de Vaucresson – 78150 LE CHESNAY ;

refugeduchesnay@free.fr ; www.refugeduchesnay.com

Bulletin du 1er trimestre 2025

«Les actes parlent plus fort que les mots»

Dans la Question écrite N°127 adressée par ICAD au Ministre de l'Agriculture et publiée au Journal Officiel du 8 octobre 2024 le nombre de chats et de chiens abandonnés et de chats errants en France serait d'environ 330 800 sur l'année 2023. Une vraie catastrophe !

Les refuges devraient exister uniquement pour des cas où les détenteurs d'animaux seraient dans l'incapacité de s'en occuper : décès, maladies, départ en maison de retraite etc . pas pour palier à l'incivilité des gens sans scrupules qui abandonnent leurs animaux en masse.

Pourtant agir en amont ne semble pas être un casse-tête chinois et ne coûterait pas non plus d'argent à l'État. Il faut tout simplement interdire aux particuliers la vente d'animaux, punir sévèrement les gens qui le font et démanteler les trafics d'animaux.

Les associations et les éleveurs devraient être les seuls habilités à proposer des animaux de compagnie. Si les autorités consultaient les professionnels avant de prendre des mesures cela serait plus efficace sans aucun doute. Remettre un document de 10 pages aux adoptants dans les refuges empêchera-t-il aux autres d'abandonner leurs animaux?

La dégradation de la situation financière et sociale du pays a malheureusement des répercussions négatives sur les abandons des animaux de compagnie. Notre Refuge constate également une baisse du nombre de donateurs, donatrices de 30% depuis 2018.

Madame Anne GAUBERT, présidente du Refuge depuis plus de 20 ans se retire pour des raisons de santé. Le Refuge est infiniment reconnaissant à Madame GAUBERT pour le travail réalisé avec dévouement et professionnalisme pendant toutes ces années..

Le Conseil d'Administration du Refuge a décidé de confier cette tâche à Madame Geneviève DELAUNAY qui connaît parfaitement le fonctionnement du Refuge et les différents organismes avec lesquels le Refuge est en relation.

Nous prévoyons une Assemblée Générale le dimanche 15 juin 2025 à 15h au Refuge.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien.

Les jours rallongent, la végétation se réveille, les oiseaux chantent, vive le printemps!
Et la vie continue...

A bientôt